

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Dimanche 29 juin de 9 h 30 à 11 h 30 à la Mairie de Duhamel

Votre présence à l'assemblée annuelle de l'APLG est une bonne façon de démontrer votre intérêt envers l'association et faire valoir vos préoccupations auprès des membres du C.A. C'est une occasion unique de se rencontrer et de discuter d'intérêts communs.

Dès 9 h, des bénévoles seront disponibles pour accueillir ceux et celles qui voudront en profiter pour devenir membre, renouveler leur adhésion ou obtenir leur bouteille stérilisée pour une analyse d'eau.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de 2013
- 3. Rapport du trésorier
- 4. Rapport du président
- 5. Fosses septiques
- 6. Affaires municipales
- 7. Sentiers et coupes forestières
- 8. Élection du C.A.
- Préoccupations des membres
 Période de questions

EAU DE CONSOMMATION

Nous avons offert au cours des six dernières années, aux membres de l'APLG, de faire analyser leur eau de robinet ou l'eau de baignade. Ce programme est bien apprécié. Certains font analyser leur eau de consommation régulièrement. D'autres le font une année et s'abstiennent par la suite si leur résultat est bon. On conclut souvent que l'eau est bonne au lac Gagnon et que nous n'avons jamais à s'inquiéter, sur la foi d'un seul test. Or les résultats ne dépendent pas tant de la qualité de l'eau que de l'état de votre puits ou des tuyaux qui amènent l'eau à votre robinet. Il est donc recommandé de faire les tests périodiquement car les conditions de votre système d'alimentation peuvent se détériorer.

Le programme est encore offert cette année aux mêmes conditions que par les années passées. Si vous êtes intéressés, réservez une ou plusieurs bouteilles stérilisées à info@aplg.ca ou par téléphone au 514-604-0085. Les bouteilles et les instructions pour prendre votre échantillon, seront distribuées à la table du secrétariat, le matin de la réunion annuelle de l'APLG, le dimanche 29 juin, à partir de 9 h. Quelques bouteilles seront disponibles pour ceux qui n'auraient pas réservé à l'avance. Vous devrez alors débourser le coût de l'analyse, soit 30 \$ par échantillon d'eau potable, et 10 \$ par échantillon d'eau de baignade, un prix avantageux. Ceux qui n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle pourront le faire à cette occasion. Le service sera disponible pendant toute la durée de l'assemblée annuelle.

Il faudra prélever l'échantillon le jour même, le dimanche, et le retourner à l'épicerie Poliquin au village, avant 21 h, ce dimanche, le 29 juin. Nous acheminerons les échantillons au laboratoire le lundi matin. Les résultats vous parviendront du laboratoire, la semaine suivante, par la poste.

Nous désirons continuer à publier l'ensemble des résultats sous forme d'un tableau statistique, tout en conservant la plus grande confidentialité des données individuelles. Le formulaire contient une autorisation à cet effet. N'oubliez pas de cocher la case en question au bas du formulaire. Ainsi, l'association peut offrir non seulement un service aux participants mais aussi de l'information pertinente à tous les riverains. Les <u>résultats</u> des années précédentes sont disponibles sur notre site web.

L'APLG fera ses analyses habituelles de la qualité de l'eau de baignade, au milieu de l'été.

ÉCOCENTRE

Saviez-vous que l'écocentre (ancien dépotoir) est maintenant ouvert **tous les jeudis**, de 13 h à 16 h en plus des samedis, de 10 h à 16 h? L'accès à l'écocentre est gratuit depuis l'année dernière pour tous les contribuables de Duhamel. Une preuve de résidence à votre première visite pourrait vous être demandée.

Tout ce qui ne va pas aux ordures ménagères ou dans le bac bleu de recyclage peut être déposé à l'écocentre, sauf les matelas qui doivent être laissés au chemin le jour de la collecte des ordures. Donc, apportez à l'écocentre les matériaux de construction, les électroménagers, les meubles, les appareils électroniques, les pneus, vos résidus verts de jardin et surtout les produits domestiques dangereux (peintures, batteries, huiles etc.). Laisser ces objets sur des terrains vagues autour du lac n'est pas acceptable. L'écocentre est situé au lac Gagnon, à la portée de tous.

Une fois sur les lieux, vous pouvez aussi en profiter pour prendre du paillis pour vos platesbandes et vos arbustes. C'est gratuit!



APLG

Association des propriétaires du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec J0V 1G0 www.aplg.ca

Conseil d'administration 2013-2014

André Brossard, président Marc Dufour, vice-président Florence Riverain, secrétaire Jay Tardif, trésorier Bernard Bélanger Pierre-Émile Rocray

Bénévoles :

Gérard Bodard Charles de Maisonneuve Jean-Pierre Jarry Anne Wells

Contact: info@aplg.ca

Membership

L'APLG jouit depuis plusieurs années du soutien d'une majorité des propriétaires au lac Gagnon. Le paiement de la cotisation annuelle est non seulement une contribution financière mais aussi le reflet de l'intérêt des propriétaires pour une association qui a à coeur les intérêts de ses membres et la protection de notre lac.

Notre membership semble fluctuer un peu plus au cours des dernières années. Le membership qui n'était pas fulgurant en 2012 fut excellent en 2013. Cette année, l'association a reçu un nombre record de cotisations au cours de l'hiver, mais le rythme s'est essoufflé par la suite. Nous sollicitons donc l'appui de ceux qui auraient oublié de nous faire parvenir leur cotisation annuelle pour 2014. Merci!

On peut consulter la <u>liste des membres</u> sur notre site web.

CODE DE CONDUITE

Des membres nous ont exprimé un certain désarroi vis à vis ce qu'ils estiment être une perte de la quiétude dont ils ont jouit au lac Gagnon pendant les saisons estivales d'antan. C'était avant l'ère des motomarines, des wake-boards et des puissants systèmes de son sur des embarcations.

Il peut sembler quelque peu illusoire d'espérer qu'un lac aussi grand que le lac Gagnon redeviendra un havre de tranquillité les fins de semaine d'été. Plus de 500 propriétaires y sont maintenant installés et, quoique la population ait vieilli, ce sont souvent les enfants des premiers propriétaires qui veulent s'adonner à des activités de loisir propres à leur génération.

Il faut apprendre à partager le lac, dans le respect les uns des autres. Ainsi rien n'empêche des plaisanciers de faire du ski nautique en autant qu'on privilégie le centre du lac plutôt que de revenir constamment le long du rivage, ce qui peut nuire à la sécurité des baigneurs. À cet égard, nous vous suggérons de consulter le Code d'éthique des activités nautiques publié par la Municipalité et disponible sur notre site web. C'est un bon début pour apprendre à se respecter.

Nous avons remarqué une certaine amélioration du comportement des usagers de motomarines mais nous constatons à regret que certains s'entêtent toujours à faire des acrobaties répétées au même endroit, souvent près des rives, ce qui dérange énormément les riverains. Le centre du lac serait plus propice.

L'utilisation de puissants systèmes de son sur les bateaux peut nuire à beaucoup de gens. Cette pollution par le bruit est très déplaisante. On peut bien les utiliser mais on doit ajuster le niveau sonore pour les seules fins des occupants et non pour faire partager ses goûts musicaux à tous les riverains.

La portion de la rivière Petite-Nation au sud du lac est un milieu fragile. Il faut réduire sa vitesse à 5 km/h et éviter de faire des vagues. L'endroit est beaucoup plus sensible aux problèmes d'érosion, sans compter les dommages aux quais des riverains.

Les feux d'artifices semblent plus fréquents et prennent même de l'ampleur. Cette activité peut être une source de réjouissance légitime mais aussi une source de nuisance publique lorsqu'on s'adonne à de telles activités bruyantes en fin de soirée. Il faut se restreindre aux débuts de soirée

Il demeure possible pour tous de jouir de notre beau lac tout en se respectant. C'est tellement plus agréable. Bonne saison estivale.

VENTE D'ARBUSTES

Contrairement aux dernières années, l'APLG n'a pas offert d'arbustes à ses membres ce printemps. Nous espérons pouvoir offrir de nouveau des arbustes l'année prochaine, Nous avons remarqué que bien des arbustes que nous croyions à l'abri des chevreuils ont été la proie de ces derniers cet hiver.

Ceux qui ont déjà acheté des arbustes de l'association auront peut-être la visite d'un de ses représentants durant la saison estivale. Avant de relancer ce programme, nous désirons d'abord mesurer la performance des différents arbustes déjà plantés au cours des six dernières années au lac Gagnon. Quels sont ceux qui se sont avérés un succès, ceux qui n'ont pas survécu, ceux qui croissent difficilement, ceux qui servent de nourriture aux chevreuils, et à quel point cela les affecte.

Suite aux évaluations auprès des gens qui ont déjà participé au programme, nous espérons pouvoir faire des ajustements qui répondent aux besoins de nos membres, voir ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré.

NOUVELLES EN BREF

- Des pompiers de Duhamel sillonneront les lacs habités cet été avec l'embarcation de la municipalité au cours de quatre fins de semaine. Le but est de faire de la surveillance et de la sensibilisation.
- Les consultations au sujet de la révision du cadastre seront vraisemblablement reportées au printemps 2015.
- La municipalité de Duhamel a accordé une subvention de 10 000 \$ à la Coop de santé du nord de la Petite-Nation
- La municipalité a engagé deux nouveaux employés: André Bélisle qui sera chef de groupe (été) aux Travaux publics et Ginette Dupras qui sera commis-réceptionniste. M. Bélisle qui a une longue expérience en ce domaine est aussi maire de Saint-Sixte et président du Club Quad Petite-Nation.
- L'Ordre des ingénieurs exige une pénalité de 25 000 \$ de la municipalité de Duhamel pour 5 infractions découlant de l'embauche d'un technologue au lieu d'un ingénieur. D'autres municipalités voisines font face à des poursuites semblables. Le tout se chiffre à 50 000 \$. Duhamel, Chénéville et Namur se partageront les frais juridiques pour minimiser l'impact de cette poursuite.
- À la fin mai, une soixantaine de résidents se sont partagé 2575 arbres distribués gratuitement par la municipalité. Suite à la promotion par l'APLG auprès de ses membres le nombre de participants a augmenté de façon significative.
- L'état du chemin du lac Gagnon Est a été amélioré au début du mois de juin entre le ch. du lac Gagnon Ouest et l'écocentre. On a rehaussé le chemin avec du gravier. Le budget pour les matériaux est de 15 000 \$.